



Communiqué de presse Vauclaix, le 23 octobre 2017

Contact :
Nicolas Henry :
06 75 69 87 10

Thierry Dramard :
03 86 33 28 39

contact@adretmorvan.org

Étude sociologique dans le cadre du Contrat forêt-bois : **communication ou manipulation ?**

Dans le cadre du Contrat forêt-bois, qui sera soumis le 5 décembre prochain au vote de la commission régionale, la DRAAF et la Région ciblent le massif forestier du Morvan comme zone prioritaire pour la production intensive du résineux.

Tardivement, la DRAAF a semblé envisager qu'il pourrait y avoir des enjeux sociaux et environnementaux au sein du Parc naturel qu'elle entend livrer à l'industrie du douglas : une étude sociologique de territoire a finalement été commandée en partenariat avec AgroParisTech.

Nous remercions Seydou Haidara et ses collègues étudiants d'avoir réalisé cette étude avec autant d'honnêteté intellectuelle que cela leur a été possible, et nous saluons un double résultat sans appel :

- un consensus vers une réorientation du modèle sylvicole, notamment avec le rejet de la monoculture des résineux et des coupes rases,
- une demande forte de rééquilibrage entre le développement à marche forcée de l'industrie du bois et les activités économiques locales (agriculture paysanne, tourisme...).

La restitution au public de cette étude a eu lieu le 9 octobre à Château-Chinon.

Objet de cette réunion organisée par la DRAAF : *débattre des propositions issues des ateliers participatifs, et voir comment les intégrer au Contrat régional.*

Nous nous sommes déplacés pour rien : Seydou Haidara n'a pu qu'exposer la méthodologie utilisée avant qu'Olivier Chappaz, pour la DRAAF, ne reprenne la main sur les résultats de l'étude. Les conclusions ne seront pas intégrées au Contrat régional : elles ne sont pas compatibles avec les choix de politique sylvicole.

Sylvain Mathieu, vice président de Région en charge de la forêt et du bois, nous a réexpliqué les vrais enjeux du territoire Morvan : la France a besoin de résineux, sur un modèle intensif imposé et décliné en quelques stères de contre-vérités et autres platitudes d'usage à peine réchauffées.

Madame la sous-préfète a soutenu cette ligne avant de couper court à nos objections : « Je ne suis pas venue pour vous écouter », nous a-t-elle déclaré. Circulez, citoyens...

Afin que ces objections soient entendues, nous vous invitons à nous rejoindre le mardi 5 décembre à Dijon, à 14 h devant le Conseil régional, pour manifester contre le vote de ce Contrat régional qui sacrifie la forêt et le Parc naturel du Morvan à un productivisme... sourd et aveugle.